

RAPPORT DE GESTION 2019  
Easy Sana Assurance Maladie SA

2019

## Votre assureur en bref

Sous la raison sociale

«Easy Sana Assurance Maladie SA»

«Easy Sana Krankenversicherung AG»

«Easy Sana Assicurazione Malattia SA»

existe pour une durée illimitée une société anonyme fondée en vue de poursuivre un but qui n'est pas de nature économique au sens de l'article 620, alinéa 3 du Code suisse des obligations (CO) et ayant son siège à Martigny.

Easy Sana Assurance Maladie SA assure ses affiliés contre les conséquences économiques de la maladie, de l'accident et de la maternité. En tant qu'assurance sociale, elle place l'intérêt de ses assurés au centre de ses préoccupations.

Easy Sana Assurance Maladie SA évolue dans le domaine de l'assurance obligatoire des soins (AOS) et de l'assurance facultative d'indemnités journalières LAMal. Ces activités font l'objet d'une surveillance continue et stricte de la part de l'autorité de surveillance, l'OFSP (Office Fédéral de la Santé Publique).

### Conseil d'administration

Présidente	<b>Mme Karin Perraudin</b>
Vice-président	<b>M. Roland Marcel Eberle</b>
Secrétaire	<b>M. Fabio Naselli Feo</b>
Administrateurs	<b>M. Marc André Ballestraz</b>
	<b>M. Jean-Blaise Conne</b>
	<b>M. Urs Schwaller</b>
	<b>M. Jürg Tschanz</b>

### Direction

Directeur général	<b>M. Thomas Boyer</b>
Directeurs	<b>M. Philippe Buthey</b>
	<b>M. Vincent Claivaz</b>
	<b>M. Thomas J. Grichting</b>
	<b>M. Pierre-Luc Marilley</b>
	<b>M. Paul Rabaglia</b>
	<b>M. Florian Raemy</b>
	<b>Mme Sophie Revaz</b>

### Organe de révision externe

Ernst & Young AG  
Avenue de la Gare 39a  
1003 Lausanne

## Engageons-nous !

Easy Sana Assurance Maladie SA est une société faisant partie de Groupe Mutuel Holding SA qui place l'intérêt de ses assurés au cœur de ses préoccupations.

Comme toutes les sociétés du groupe, son regard est tourné vers le futur : changer, innover, évoluer. En 2019, déjà, et bien avant la crise actuelle, le Groupe Mutuel a d'ailleurs décidé d'évoluer, de se remettre en question. Pas par dogme ou par principe. Mais simplement, pour mieux accompagner nos assurés et nos clients.

Nous sommes intimement convaincus que l'assurance-santé de demain sera plus proche de vos besoins, plus personnalisée et plus humaine. Nous souhaitons être votre partenaire de vie et vous conseiller le mieux possible, tout au long de votre parcours.

C'est pour cela que votre caisse s'engage chaque jour pour vous offrir les meilleurs services et les meilleures prestations. Le chemin sera long. Mais, comme le dit la sagesse populaire, le voyage compte tout autant que la destination.

Le voyage 2019 a été marqué par trois éléments clés: des résultats financiers excellents, des engagements de plus en plus affirmés et une farouche volonté d'aller de l'avant. Avec comme principale préoccupation, la satisfaction de nos clients.

Les résultats financiers 2019 sont solides et permettent à votre caisse de reverser des millions de francs à ses assurés. Cela démontre que notre stratégie et nos engagements sont respectés. Lorsque les primes couvrent les coûts et que les réserves sont suffisantes, notre volonté et notre devoir sont de rembourser nos assurés et non pas d'accumuler des réserves excessives. Les efforts entamés pour contenir la hausse des coûts doivent par contre se poursuivre, à tous les niveaux, faute de quoi les primes augmenteront à nouveau.

Nos engagements envers la société se déclinent ainsi en plusieurs volets: sponsoring sportif et culturel, innovation pour les clients, échanges d'idées, développement durable, bien-être au travail ou bénévolat.

En 2019, de nombreux projets, initiés par le conseil d'administration, portés par la direction et mis en place par les collaboratrices et les collaborateurs, ont vu le jour.

Tout ce que nous faisons, nous le faisons pour vous et pour vous offrir le meilleur service possible. C'est dans tous les cas notre envie et notre devoir dans un domaine aussi sensible et précieux que la santé. Que le souffle et la solidarité des pionniers de l'assurance maladie nous permettent de ne jamais le perdre de vue, surtout dans ces périodes troubles.

## Chiffres-clés

		2019	2018
Résultat annuel	CHF	49'441'157	48'781'591
Nombre d'assurés AOS		161'291	178'642
Total du bilan	CHF	385'262'301	340'843'197
Chiffre d'affaires brut par secteur d'activité			
Assurances obligatoires des soins (LAMal)	CHF	671'939'338	728'668'786
Assurances indemnités journalières (LAMal)	CHF	2'808'425	2'680'043
Total	CHF	674'747'763	731'348'829
Provisions totales pour sinistres non-liquidés			
	CHF	142'873'844	157'630'000
en % des prestations nettes d'assurance		24,2%	26,5%
Total des fonds propres LAMal			
	CHF	167'103'032	116'398'875
en % des primes brutes		24,8%	15,9%

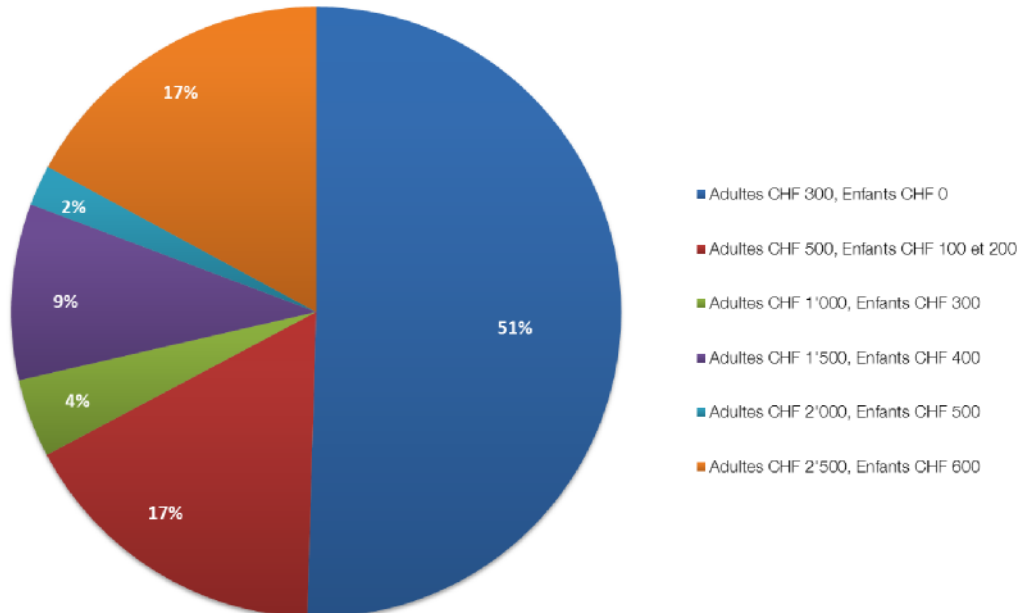
## Faits et chiffres

### Effectif d'assurés

Easy Sana Assurance Maladie SA connaît en 2019 une diminution de son portefeuille AOS (assurance obligatoire des soins) avec une baisse d'effectif de 17'351 membres (-9,7%), lequel atteint désormais 161'291 assurés contre 178'642 en 2018.

Effectif moyen	2019
Hommes	66'133
Femmes	65'265
Enfants	29'893
Nombre d'assurés total	161'291

### Répartition de l'effectif par franchises



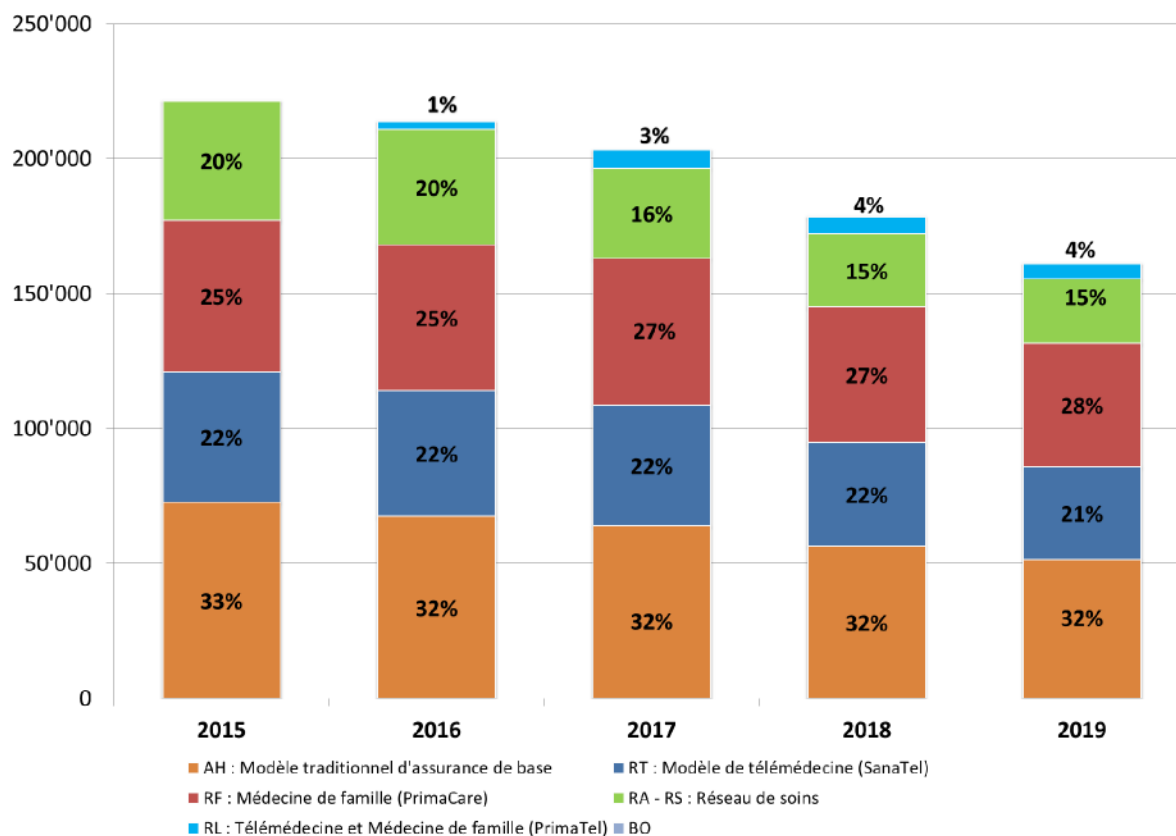
## Des modèles alternatifs d'assurance attractifs

Easy Sana Assurance Maladie SA propose divers modèles alternatifs d'assurance qui garantissent une prise en charge médicale globale et de qualité pour une prime avantageuse. Ces assurances s'inspirent de la philosophie du Managed Care.

Ces différents modèles d'assurance visent à responsabiliser davantage les fournisseurs de soins et les assurés qui acceptent certaines restrictions en contrepartie de réductions de primes.

Plus de 109'800 assurés ont souscrit à un modèle alternatif d'assurance : 5'700 assurés ont opté pour le modèle de télémédecine et médecin de famille (PrimaTel), 34'500 assurés pour le modèle de télémédecine (SanaTel), 45'600 assurés pour le médecin de famille (PrimaCare) et 24'000 assurés pour un réseau de soins.

## Evolution des effectifs AOS d'Easy Sana Assurance Maladie SA

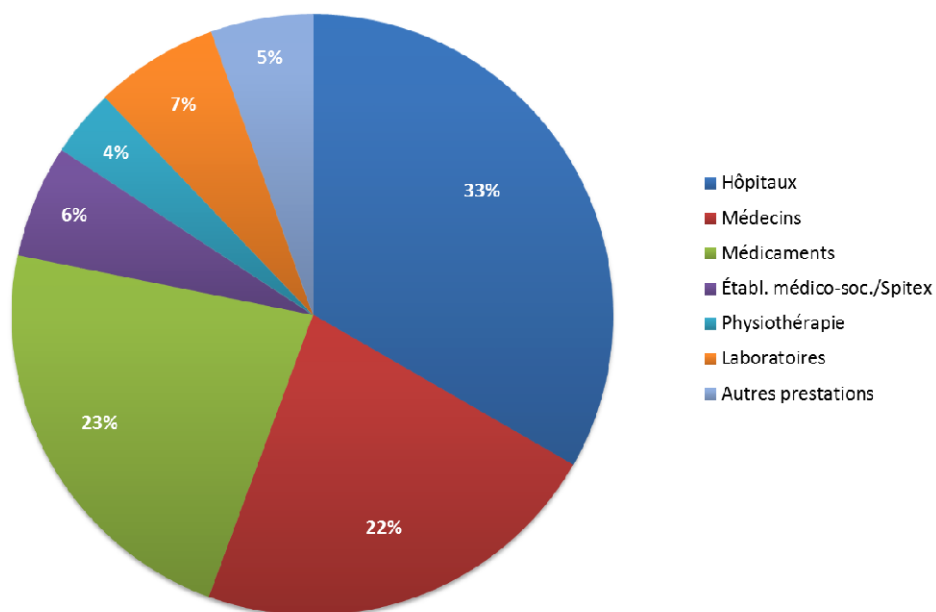


## Répartition des charges de l'assurance obligatoire des soins

Par fournisseur de soins	2019
Hôpitaux	227'248'413
Médecins	152'107'005
Médicaments	153'775'996
Établissements médico-sociaux / Spitex	41'381'834
Physiothérapie	24'770'833
Laboratoires	45'384'226
Autres prestations	37'261'900
Total des prestations	681'930'207

Les trois secteurs des hôpitaux, des cabinets médicaux et des médicaments représentent 78% des coûts.

## Répartition des charges par fournisseur de soins



# Gouvernance

## Conseil d'administration du Groupe Mutuel Holding SA

Le Conseil d'administration est l'organe de conduite stratégique du Groupe Mutuel Holding SA. Il est composé de 9 membres au maximum, élus pour deux ans. Il décide de la position et de la stratégie d'entreprise, exerce la haute direction et la haute surveillance, fixe l'organisation et les principes du système de contrôle interne.

Son travail est soutenu par trois commissions spécialisées:

- la commission d'audit et des risques,
- la commission innovation et transformation digitale,
- la commission de rémunération et de nomination.

Les commissions informent régulièrement le Conseil d'administration de leurs activités.

## Groupe Mutuel Holding SA

Groupe Mutuel Holding SA appartient intégralement à Groupe Mutuel Fondation, une fondation à but non lucratif. Celle-ci soutient le bien-être, la promotion et la prévention de la santé pour la population suisse au travers de multiples démarches.

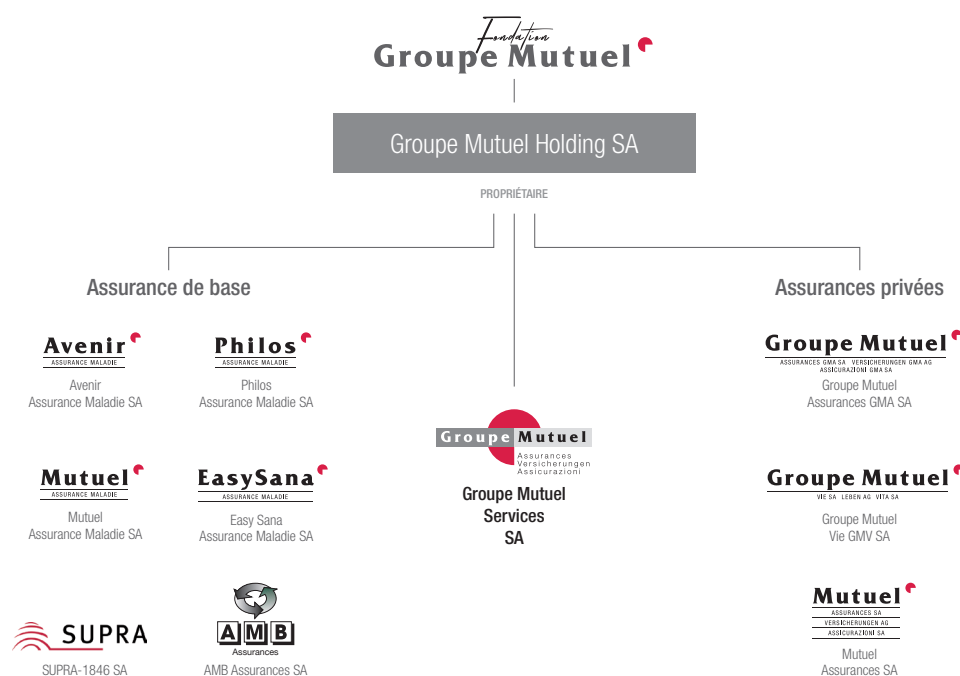
La société fille Groupe Mutuel Services SA met notamment son infrastructure administrative de même que son personnel à la disposition des autres sociétés du groupe. Cette mise en commun des moyens permet de développer des synergies dont profite l'ensemble des sociétés et des clients. Les prestations de service sont clairement distinguées entre les différentes branches d'assurance, notamment entre l'assurance obligatoire des soins (LAMal) et les assurances complémentaires (LCA), ainsi qu'entre les différentes sociétés. Ces services sont facturés aux sociétés selon des clés de répartition objectives et conformes aux bonnes pratiques en vigueur dans la branche. Ces répartitions sont également auditées par un tiers indépendant, afin que la contribution de chacune corresponde à l'utilisation réelle des ressources.

Le Groupe Mutuel Services SA peut également offrir ses prestations à des sociétés tierces. C'est notamment le cas dans les domaines de l'assurance-maladie ou de la prévoyance professionnelle.

Easy Sana Assurance Maladie SA est justement détenue depuis 2018 par Groupe Mutuel Holding SA.



## Structure du Groupe Mutuel dès le 1.1.2018



### Direction générale

Suite au départ de deux membres de la Direction générale en 2018, le Groupe Mutuel a décidé de renforcer son organisation. Après plus de cinq ans en tant que directeur général, Paul Rabaglia a passé le témoin à Thomas Boyer et a repris la responsabilité du nouveau domaine Transformation & Business Development.

Thomas Boyer, ancien membre de la Direction de la Mobilière et ancien membre du conseil d'administration de Groupe Mutuel Holding SA, a été nommé CEO dès le 19 août 2019. L'arrivée de Pierre-Luc Marilley en tant que directeur Clients & Marché, en octobre 2019, a également permis à Vincent Claivaz de se consacrer pleinement au domaine Entreprises & Prévoyance. La nomination de Pierre-Luc Marilley a pour objectif de réaffirmer la volonté de l'entreprise de placer le client au centre de ses priorités.

Avec ces différentes nominations, le conseil d'administration a clairement souhaité renforcer la Direction générale. Cela afin dans le but d'atteindre les ambitieux objectifs fixés, notamment dans le domaine de l'expérience client et de la transformation digitale. À fin 2019, la Direction générale du Groupe Mutuel est ainsi composée de huit membres.

### Système de contrôle interne

Le conseil d'administration a adopté des lignes directrices et des principes en matière de gestion des risques et de contrôles. Il a chargé la Direction générale de procéder à sa mise en oeuvre. Le processus de gestion des risques et le système de contrôle interne permettent d'identifier les risques potentiels, de les analyser et d'élaborer les mesures adéquates.

La mise en oeuvre de la gestion des risques et du système de contrôle interne suit le principe des trois lignes de défense. La première ligne de défense est assurée par la ligne de management et les unités opérationnelles. La deuxième ligne de défense comprend les fonctions de contrôle, notamment les fonctions Compliance, Gestion des risques et Actuaire responsable. L'Audit interne forme la troisième ligne de défense.

Les fonctions de contrôle et l'Audit interne disposent d'un droit illimité à l'information et jouissent de l'indépendance nécessaire à l'exercice de leur activité.

### **Fonction Compliance**

La fonction Compliance est en charge de la conformité envers la législation et de la réglementation interne et externe du Groupe Mutuel ainsi que de celle de toutes les sociétés lui ayant délégué l'exercice de la fonction Compliance.

### **Fonction Gestion des risques**

La fonction Gestion des risques est en charge de la gestion intégrée des risques et contrôles, notamment de la revue indépendante des risques et contrôles ainsi que de l'animation du système de contrôle interne.

### **Audit interne**

L'Audit interne soutient le Conseil d'administration dans son rôle de haute surveillance. Il informe régulièrement du résultat de ses contrôles et propose des mesures d'amélioration.

## **Rémunération des membres du Conseil d'administration et de la Direction générale**

La rémunération du Conseil d'administration du Groupe Mutuel Holding SA est régie par un règlement adopté par les organes de toutes les sociétés de la Holding. Elle se compose d'honoraires fixes et du remboursement des frais de représentation ou de déplacement. Aucune part variable n'est allouée. Ce règlement, pour toutes les sociétés de la Holding, limite les rémunérations annuelles par entité à Fr. 25'000.– pour le/la président(e) et à Fr. 24'000.– pour les autres administrateurs. La rémunération annuelle totale des membres du Conseil d'administration est également plafonnée, quel que soit le nombre de poste d'administrateurs qu'ils occupent au sein des sociétés du Groupe Mutuel Holding SA. Le plafond est de Fr. 220'000.– pour le/la président(e) et de Fr. 100'000.– pour les autres administrateurs.

En 2019, le Conseil d'administration d'Easy Sana Assurance Maladie SA a été rémunéré à hauteur de CHF 82'101, la rémunération la plus importante s'élevant à CHF 19'435.

La direction étant déléguée au Groupe Mutuel, ce dernier refacture ces frais aux sociétés membres du Groupe Mutuel.

En 2019, la rémunération totale des membres de la Direction générale s'est élevée à CHF 2'859'992 (salaire de base et part variable ne pouvant excéder 20% du salaire de base, prestations de prévoyance et d'autres indemnités), la plus importante se montant à CHF 472'007.

La part d'Easy Sana Assurance Maladie SA sur cette rémunération de la Direction générale est de 7,52%, soit CHF 215'074, dont CHF 35'495 pour la plus importante.

## Gestion des capitaux

L'année 2019 restera dans les mémoires comme un des meilleurs crus pour les investisseurs depuis une dizaine d'années. Les performances financières réalisées ne résultent toutefois pas d'une croissance économique plus forte, d'une baisse des tensions géopolitiques ou d'une sensible hausse des bénéfices des entreprises. Une fois de plus, les banques centrales ont rouvert le robinet de l'argent bon marché, occultant ainsi la guerre commerciale et technologique entre les Etats-Unis et la Chine, la montée en puissance du nationalisme et du protectionnisme, les tensions militaires avec l'Iran, la Syrie et la Turquie, les tensions dues au Brexit ainsi que l'augmentation des crises sociales dans de nombreux pays. Ces interventions ont généré des plus-values importantes dans tous les types d'actifs, des actions aux obligations, en passant par l'or et l'immobilier.

Sur le plan économique, 2020 enregistrera probablement une croissance modérée, inférieure à son potentiel, avec une inflation bien ancrée dans la zone de confort des banques centrales. Les risques de récession ou de hausses de taux restent modérés. L'endettement privé, étatique et des entreprises se retrouvent par contre à un niveau bien supérieur à celui connu en 2007 et 2008 et en conséquence, la capacité de remboursement sera liée au maintien de taux très bas.

A la date d'écriture de ce rapport, la crise générée par la pandémie due au Covid-19 a bouleversé les marchés ainsi que notre style de vie. La correction touche l'entier des actifs gérés, et l'arrêt brutal de la circulation des biens et des personnes à travers le monde devrait générer une récession profonde au 2ème et 3ème trimestre. La reprise est étroitement liée à la circonscription de la pandémie, et à ce jour, aucune projection fiable n'est possible. Les capitaux de la société sont placés dans des entreprises leaders dans leurs marchés respectifs, et les débiteurs obligataires sont de qualité. Nous restons investis, persuadés que cette situation délicate trouvera son épilogue à court ou moyen terme.

En 2019, le rendement des placements d'Easy Sana Assurance Maladie SA est de 6,26%, tandis que la performance de la stratégie de placement retenue se situe à 6,89%.

## Rapport financier

Easy Sana Assurance Maladie SA a terminé l'année 2019 sur un chiffre d'affaires net de CHF 664,1 millions, soit une diminution de 7,3% par rapport à l'année 2018.

Les prestations nettes versées en faveur de nos assurés s'élèvent à CHF 589,4 millions, en baisse de 0,9% par rapport à l'année précédente. A ce montant se soustraient CHF 14,8 million de diminution à la provision pour sinistres non encore payés à la date du bilan.

Au niveau des charges, il faut également mentionner le montant de CHF 9,0 millions versé au fonds de la compensation des risques en faveur des autres assureurs (CHF 43,2 millions en 2018); dès lors la charge annuelle liée à la compensation des risques par assuré adulte s'élève ainsi à CHF 76,1 (CHF 333,1 en 2018).

L'ensemble des frais de gestion et d'administration s'élève à CHF 25,3 millions pour l'exercice 2019, en baisse de 3,6% par rapport à l'année comparative. Pour le secteur de l'assurance de base, nous pouvons observer un coût annuel par assuré, qui passe de CHF 144,5 en 2018 à CHF 154,1 pour l'année 2019.

Les charges et produits hors exploitation ont dégagé un résultat positif de CHF 7,6 millions, montant tenant compte d'une attribution à la provision sur titres de CHF 1,3 million.

Le résultat d'entreprise enregistre pour l'exercice 2019 un bénéfice de CHF 49,4 millions, montant intégralement attribué aux réserves.

Cette bonne santé financière permettra à Easy Sana Assurance Maladie SA de soumettre pour approbation à l'OFSP le versement de CHF 11,0 millions à ses assurés en 2020.

# RAPPORT FINANCIER

13	Compte de résultat
14	Bilan
15	Tableau des flux de trésorerie
16	Tableau de variation des fonds propres
	Annexes aux comptes 2019 :
17	Principes comptables et méthodes d'évaluation
19	Compte de résultat par domaine d'activité
20	Explications relatives au compte de résultat
22	Explications relatives au bilan
23	Autres indications
24	Proposition d'utilisation du résultat
25	Rapport de l'organe de révision

## Compte de résultat

	Annexe	2019	2018
<b>Produits</b>			
en CHF			
<b>Primes acquises pour propre compte</b>	1	664'064'080	716'544'052
<b>Charges</b>			
en CHF			
Charges de sinistres et prestations	2	-589'436'857	-594'877'485
Variation des provisions techniques	8	3'861'156	1'084'000
Compensation des risques entre assureurs		-9'018'025	-43'182'822
Autres charges d'assurance		-2'397'663	-2'472'896
<b>Total des charges de l'assurance</b>		<b>-596'991'389</b>	<b>-639'449'203</b>
<b>Frais de gestion et d'administration</b>	3	<b>-25'275'857</b>	<b>-26'214'319</b>
<b>Résultat technique de l'assurance</b>		<b>41'796'834</b>	<b>50'880'530</b>
Autres charges financières		-413'711	-81'054
Produits sur les placements en capitaux	4	11'602'497	3'977'064
Charges sur les placements en capitaux	4	-2'208'462	-6'811'949
Modification de la provision pour risques liés aux placements de capitaux		-1'336'000	817'000
<b>Autres résultats d'exploit. et résultats sur les capitaux</b>		<b>7'644'324</b>	<b>-2'098'939</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>49'441'157</b>	<b>48'781'591</b>

## Bilan

	Annexe	31.12.2019	31.12.2018
<b>Actifs</b>			
en CHF			
Placements de capitaux	5	159'426'943	149'616'084
Comptes de régularisation	6	29'414'718	8'694'804
Créances	7	78'220'961	80'341'179
Liquidités		118'199'679	102'191'131
<b>Total des actifs</b>		<b>385'262'301</b>	<b>340'843'197</b>

	Annexe	31.12.2019	31.12.2018
<b>Passifs</b>			
en CHF			
Capital-actions		100'000	100'000
Réserve générale		50'000	50'000
Réserves sur assurances obligatoires des soins AOS		93'557'823	44'232'451
Réserves sur assurances indemnités journalières LAMal		11'404'052	11'947'833
Résultat de l'exercice		49'441'157	48'781'591
<b>Fonds propres</b>		<b>154'553'032</b>	<b>105'111'875</b>
Provisions techniques pour propre compte	8	153'841'844	157'630'000
Autres provisions techniques	8	353'000	426'000
Provisions pour risques liés aux placements de capitaux	9	12'197'000	10'861'000
Comptes de régularisation	10	4'080'775	4'018'480
Dettes	11	60'236'650	62'795'842
<b>Fonds étrangers</b>		<b>230'709'269</b>	<b>235'731'322</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>385'262'301</b>	<b>340'843'197</b>

## Tableau des flux de trésorerie

en CHF	2019	2018
<b>Résultat</b>	<b>49'441'157</b>	<b>48'781'591</b>
Amortissements / revalorisations sur les placements de capitaux	-6'940'818	5'406'046
Amortissements / revalorisations sur les créances	854'000	784'000
Modification des provisions techniques pour propre compte	-3'788'156	-1'060'000
Modification des autres provisions techniques	-73'000	-24'000
Modification des provisions pour les risques des placements de capitaux	1'336'000	-817'000
Augmentation / diminution des créances	1'266'218	-7'031'295
Augmentation / diminution des comptes de régularisation actifs	-20'719'914	-5'790'763
Augmentation / diminution des dettes	-2'559'193	10'012'933
Augmentation / diminution des comptes de régularisation passifs	62'295	-13'699'105
<b>Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation</b>	<b>18'878'590</b>	<b>36'562'406</b>
Investissements nets dans des placements de capitaux	-2'870'041	-1'753'042
<b>Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement</b>	<b>-2'870'041</b>	<b>-1'753'042</b>
<b>Flux de fonds provenant de l'activité de financement</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total du flux de fonds net</b>	<b>16'008'549</b>	<b>34'809'364</b>
Liquidités état initial 01.01.	102'191'131	67'381'766
Liquidités état final 31.12.	118'199'679	102'191'131
<b>Variation des liquidités</b>	<b>16'008'549</b>	<b>34'809'364</b>

## Tableau de variation des fonds propres

en CHF	Capital-actions	Réserve générale	Réserves sur assurances obligatoires des soins AOS	Réserves sur assurances indemnités journalières LAMal	Résultat	Capital propre
<b>Fonds propres au 31.12.2018</b>	<b>100'000</b>	<b>50'000</b>	<b>44'232'451</b>	<b>11'947'833</b>	<b>48'781'591</b>	<b>105'111'875</b>
Répartition du résultat de l'année précédente		-	49'325'372	-543'781	-48'781'591	-
<b>Fonds propres au 01.01.2019</b>	<b>100'000</b>	<b>50'000</b>	<b>93'557'823</b>	<b>11'404'052</b>	<b>-</b>	<b>105'111'875</b>
Résultat annuel					49'441'157	49'441'157
<b>Fonds propres au 31.12.2019</b>	<b>100'000</b>	<b>50'000</b>	<b>93'557'823</b>	<b>11'404'052</b>	<b>49'441'157</b>	<b>154'553'032</b>

Il n'y a pas eu de paiement de dividende. Selon les statuts art. 28, le versement d'un dividende provenant des moyens de l'assurance-maladie sociale est prohibé au sens de l'art. 13, al. 2, lettre a LAMal.



## Annexe aux comptes 2019

### Principes comptables et méthodes d'évaluation

#### Présentation des comptes

Les comptes statutaires ont été établis selon l'ensemble du référentiel Swiss GAAP RPC et correspondent au droit suisse. La présentation des comptes selon les Swiss GAAP RPC repose sur des critères économiques et donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats. Les états financiers reposent sur l'hypothèse d'une continuité d'exploitation.

#### Modifications des paramètres d'évaluation

Suite à l'importante fluctuation du niveau de volatilité, et afin de maintenir un niveau de réserves sur titres adéquat, le degré de probabilité d'occurrence de la formule Risk Adjusted Capital a été augmenté de 99.75% en 2018 à 99.85% en 2019.

Depuis l'exercice 2019, la valeur des terrains et constructions est calculée à l'aide d'une base de donnée externe qui se fonde sur des transactions similaires sur le marché. Au 31 décembre 2018, l'analyse se basait sur une moyenne pondérée entre la valeur de rendement prise deux fois et la valeur historique.

#### Date du bilan

Le jour de référence de clôture est le 31 décembre.

#### Principes d'évaluation

L'évaluation se fait de manière uniforme dans chacun des postes du bilan. Le principe de l'évaluation individuelle des actifs et des dettes s'applique aux états financiers.

#### Conversion monétaire

Les comptes annuels sont établis en francs suisses. La conversion de postes tenus en monnaies étrangères se fait selon la méthode du cours de clôture. Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours du jour de la transaction.

#### Placements de capitaux

Les placements de capitaux sont évalués aux valeurs cotées en bourse. Les variations de valeur sont enregistrées comme des bénéfices non réalisés dans les produits ou comme des pertes non réalisées comptabilisées dans les charges du compte de résultat sur placements.

Les intérêts courus figurent dans les actifs de régularisation.

#### Immeubles

Les immeubles sont évalués individuellement à la valeur de marché. L'analyse a lieu annuellement en utilisant une base de donnée externe qui se fonde sur des transactions similaires sur le marché. La valeur limite supérieure est fixée par la valeur d'expertise.

#### Actifs de régularisation

Les comptes de régularisation actifs comprennent les charges payées d'avance imputables au nouvel exercice ainsi que les produits afférents à l'exercice en cours qui ne seront encaissés qu'ultérieurement.

#### Créances

Les créances envers les assurés, les tiers et les parties liées sont évaluées à la valeur nominale. Des provisions sur créances sont calculées sur les différents types de débiteurs afin de couvrir des risques de pertes d'encaissement.

#### Liquidités

Ce poste comprend les liquidités opérationnelles, évaluées à la valeur nominale.

### Provisions techniques pour propre compte

Les provisions pour sinistres, y compris les provisions pour les coûts de traitement des sinistres, sont calculées selon la méthode du taux historique de liquidation et en tenant compte du rythme de remboursement connu à la date d'établissement des comptes. Ces provisions servent à estimer les sinistres survenus dans l'année mais pas encore payés car non annoncés par l'assuré, en attente de paiement ou payés partiellement.

Easy Sana Assurance Maladie SA a décidé de redistribuer, en 2020, des excédents de primes 2019 dans certains cantons. Dans ce but, une provision pour remboursement de primes a été constituée au 31.12.2019.

### Autres provisions techniques

Des provisions pour vieillissement sont constituées. Le taux de provisionnement est déterminé en fonction du volume des primes indemnités journalières LAMal.

### Provisions pour risques liés aux placements de capitaux

Des provisions pour risques liés aux placements de capitaux sont constituées pour des risques spécifiques de marché sur les placements de capitaux, afin de tenir compte des fluctuations des valeurs actuelles. La méthode d'évaluation retenue est la „Risk adjusted capital“. Le taux de provisionnement est déterminé en fonction du rendement attendu en intégrant divers facteurs de risques (volatilité de la stratégie, rendement attendu de la stratégie, degré de probabilité).

### Passifs de régularisation

Les comptes de régularisation passifs comprennent les produits encaissés d'avance afférents au nouvel exercice ainsi que les charges imputables à l'exercice en cours et qui ne seront payées qu'ultérieurement.

### Compensation des risques

Pour chaque boucllement, un passif (actif) de régularisation nécessaire au paiement (encaissement) des redevances à la compensation des risques est constitué. Celui-ci correspond à la différence entre les acomptes versés et la compensation des risques estimée à la date du boucllement. A cette fin, les modifications d'effectifs des groupes de risques et une estimation des modifications des coûts moyens sont pris en compte.

### Dettes

Les engagements envers les tiers et les parties liées sont évalués à la valeur nominale.

Des provisions pour participations aux excédents sont constituées afin de disposer des fonds nécessaires pour verser à nos clients leur part de la marge bénéficiaire sur leur propre contrat à l'échéance de la période pour laquelle le résultat est calculé. Afin d'évaluer les montants à verser chaque année la provision est déterminée par année d'échéance. Le calcul s'effectue au boucllement de chaque année, pour chaque contrat, pour la période allant du début du droit à la part aux excédents jusqu'à la date de boucllement.

## Annexe aux comptes 2019

### Compte de résultat par domaine d'activité

en CHF	Assurance obligatoire des soins LAMAL			Assurances indemnités journalières LAMal			Total		
	2019	2018	Variation en %	2019	2018	Variation en %	2019	2018	Variation en %
<b>Produits</b>									
Primes brutes	671'939'338	728'668'786	-7.8%	2'808'425	2'680'043	4.8%	674'747'763	731'348'829	-7.7%
Part aux excédents	-	-	0.0%	-56'407	-124'009	-54.5%	-56'407	-124'009	-54.5%
Diminution des cotisations	-11'751'076	-14'943'531	-21.4%	-21'953	-7'542	191.1%	-11'773'029	-14'951'073	-21.3%
Contributions à la réduction des primes	124'753'938	128'747'515	-3.1%	-	-	0.0%	124'753'938	128'747'515	-3.1%
Contribution à la promotion de la santé	-774'197	-857'482	-9.7%	-	-	0.0%	-774'197	-857'482	-9.7%
Cotisations créditées et versées à l'assuré	-124'753'938	-128'747'515	-3.1%	-	-	0.0%	-124'753'938	-128'747'515	-3.1%
Autres produits d'exploitation	1'919'950	1'127'787	70.2%	-	-	0.0%	1'919'950	1'127'787	70.2%
<b>Primes acquises pour propre compte</b>	<b>661'334'015</b>	<b>713'936'561</b>	<b>-7.4%</b>	<b>2'730'065</b>	<b>2'548'492</b>	<b>7.1%</b>	<b>664'064'080</b>	<b>716'544'052</b>	<b>-7.3%</b>
<b>Charges</b>									
Prestations	-681'930'207	-691'714'685	-1.4%	-2'509'500	-2'563'600	-2.1%	-684'439'707	-694'278'285	-1.4%
Variation des provisions techniques pour propre compte	4'093'401	1'100'000	272.1%	-305'245	-40'000	n/a	3'788'156	1'060'000	257.4%
Participations	95'002'850	99'400'800	-4.4%	-	-	0.0%	95'002'850	99'400'800	-4.4%
Autres charges d'assurance	-2'369'743	-2'431'053	-2.5%	-27'921	-41'843	-33.3%	-2'397'663	-2'472'896	-3.0%
Variation des autres provisions techniques	-	-	0.0%	73'000	24'000	204.2%	73'000	24'000	204.2%
Compensation des risques	-9'018'025	-43'182'822	-79.1%	-	-	0.0%	-9'018'025	-43'182'822	-79.1%
<b>Charges de sinistres et prestations pour propre compte</b>	<b>-594'221'723</b>	<b>-636'627'760</b>	<b>-6.7%</b>	<b>-2'769'666</b>	<b>-2'621'444</b>	<b>5.7%</b>	<b>-596'991'389</b>	<b>-639'449'203</b>	<b>-6.6%</b>
<b>Frais de gestion et d'administration</b>	<b>-24'653'503</b>	<b>-25'825'840</b>	<b>-3.8%</b>	<b>-422'354</b>	<b>-388'479</b>	<b>8.7%</b>	<b>-25'275'857</b>	<b>-26'214'319</b>	<b>-3.6%</b>
<b>Total charges d'exploitation</b>	<b>-619'075'226</b>	<b>-662'653'600</b>	<b>-6.6%</b>	<b>-3'192'020</b>	<b>-3'009'923</b>	<b>6.0%</b>	<b>-622'267'246</b>	<b>-665'663'523</b>	<b>-6.5%</b>
<b>Résultat technique de l'assurance</b>	<b>42'258'789</b>	<b>51'341'961</b>	<b>-17.7%</b>	<b>-461'955</b>	<b>-461'431</b>	<b>0.1%</b>	<b>41'796'834</b>	<b>50'880'530</b>	<b>-17.9%</b>
Autres charges financières	-394'753	-76'319	417.2%	-18'959	-4'735	300.4%	-413'711	-81'054	410.4%
Produits sur les placements en capitaux	11'070'796	3'744'723	195.6%	531'701	232'341	128.8%	11'602'497	3'977'064	191.7%
Charges sur les placements en capitaux	-2'107'256	-6'413'993	-67.1%	-101'206	-397'956	-74.6%	-2'208'462	-6'811'949	-67.6%
Modification de la provision pour risques liés aux placements de capitaux	-1'412'000	729'000	n/a	76'000	88'000	-13.6%	-1'336'000	817'000	n/a
<b>Autres résultats d'exploit. et résultats sur les capitaux</b>	<b>7'156'787</b>	<b>-2'016'589</b>	<b>n/a</b>	<b>487'536</b>	<b>-82'350</b>	<b>n/a</b>	<b>7'644'324</b>	<b>-2'098'939</b>	<b>n/a</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>49'415'576</b>	<b>49'925'372</b>	<b>0.2%</b>	<b>25'581</b>	<b>-543'781</b>	<b>n/a</b>	<b>49'441'157</b>	<b>48'781'591</b>	<b>1.4%</b>

## Explications relatives au compte de résultat

1 Primes acquises pour propre compte en CHF	2019	2018	Variation
Primes brutes	674'747'763	731'348'829	-56'601'066
Part aux excédents	-56'407	-124'009	67'602
Primes rétroactives	-2'363'931	-4'787'744	2'423'813
Amortissement sur cotisations	-8'555'099	-9'379'330	824'231
Variation de la provision "Ducroire"	-854'000	-784'000	-70'000
Contributions à la réduction des primes	124'753'938	128'747'515	-3'993'576
Contribution à la promotion de la santé	-774'197	-857'482	83'285
Cotisations créditées et versées à l'assuré	-124'753'938	-128'747'515	3'993'576
Autres produits d'exploitation	1'919'950	1'127'787	792'163
<b>Total</b>	<b>664'064'080</b>	<b>716'544'052</b>	<b>-52'479'973</b>

2 Charges de sinistres et prestations en CHF	2019	2018	Variation
Prestations de l'assurance obligatoire des soins AOS	-681'930'207	-691'714'685	9'784'477
Participations de l'assurance obligatoire des soins AOS	95'002'850	99'400'800	-4'397'950
<b>Prestations nettes de l'assurance obligatoire des soins AOS</b>	<b>-586'927'357</b>	<b>-592'313'885</b>	<b>5'386'528</b>
<b>Prestations de l'assurance indemnités journalières LAMal</b>	<b>-2'509'500</b>	<b>-2'563'600</b>	<b>54'101</b>
<b>Total</b>	<b>-589'436'857</b>	<b>-594'877'485</b>	<b>5'440'628</b>

3 Frais de gestion et d'administration en CHF	2019	2018	Variation
Indemnités de gestion à des parties liées	-32'944'210	-32'567'079	-377'131
Frais de contentieux facturés	9'531'063	9'004'264	526'798
Autres frais administratifs	-1'862'710	-2'651'505	788'795
<b>Total</b>	<b>-25'275'857</b>	<b>-26'214'319</b>	<b>938'462</b>

Frais de gestion et d'administration par nature	2019	2018	Variation
Publicité et marketing	-1'425'052	-1'499'383	74'331
Commissions	-293'403	-289'860	-3'543
Frais d'exploitation divers	-23'557'402	-24'425'076	867'674
<b>Total</b>	<b>-25'275'857</b>	<b>-26'214'319</b>	<b>938'462</b>

Durant l'exercice sous revue et l'exercice précédent, la gestion a été déléguée à Groupe Mutuel Services SA. Dès lors, il n'y a pas de personnel employé directement par Easy Sana Assurance Maladie SA.

4 Résultats sur les capitaux par catégorie en CHF	Produits	Charges	Résultat
Terrains et constructions	447'620	-26'893	420'727
Obligations et autres titres à revenu fixe	2'722'089	-902'804	1'819'284
Actions	5'186'387	-498'166	4'688'221
Autres placements	3'246'401	-780'599	2'465'803
<b>Total</b>	<b>11'602'497</b>	<b>-2'208'462</b>	<b>9'394'035</b>

## Résultats par catégorie

en CHF

<b>Terrains et constructions</b>	2019	2018	Variation
Produits	447'620	443'366	4'254
Charges	-18'694	-39'700	21'006
Réévaluations	-8'199	125	-8'324
<b>Résultat</b>	<b>420'727</b>	<b>403'790</b>	<b>16'937</b>

<b>Obligations et autres titres à revenu fixe</b>	2019	2018	Variation
Intérêts	1'181'270	1'374'770	-193'501
Bénéfices réalisés	97'060	31	97'029
Pertes réalisées	-170'338	-154'435	-15'903
Bénéfices non réalisés	1'443'759	112'056	1'331'703
Pertes non réalisées	-723'461	-1'639'312	915'851
Charges sur captiaux	-9'005	-4'546	-4'459
<b>Résultat</b>	<b>1'819'284</b>	<b>-311'435</b>	<b>2'130'720</b>

<b>Actions</b>	2019	2018	Variation
Dividendes	803'689	780'620	23'068
Bénéfices réalisés	344'620	165'718	178'902
Pertes réalisées	-75'020	-162'498	87'479
Bénéfices non réalisés	4'038'079	390'776	3'647'303
Pertes non réalisées	-385'813	-2'716'430	2'330'617
Charges sur captiaux	-37'333	-38'468	1'135
<b>Résultat</b>	<b>4'688'221</b>	<b>-1'580'282</b>	<b>6'268'504</b>

<b>Autres placements</b>	2019	2018	Variation
Produits	247'136	193'346	53'790
Bénéfices réalisés	189'996	382'530	-192'534
Pertes réalisées	-436'678	-274'569	-162'110
Bénéfices non réalisés	2'809'270	133'727	2'675'543
Pertes non réalisées	-182'456	-1'643'764	1'461'308
Charges sur captiaux	-161'464	-138'227	-23'237
<b>Résultat</b>	<b>2'465'803</b>	<b>-1'346'957</b>	<b>3'812'760</b>

## Explications relatives au bilan

## 5 Placements de capitaux en CHF

	Valeur de marché au 31.12.2019	Valeur de marché au 31.12.2018	Variation
Terrains et constructions	7'836'000	7'836'000	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	84'756'286	82'835'793	1'920'492
Actions	25'972'519	21'938'213	4'034'306
Instruments financiers dérivés - engagements	-2'580'110	-	-2'580'110
Actions	23'392'409	21'938'213	1'454'196
Liquidités affectées aux placements de capitaux	13'173'793	14'460'418	-1'286'625
Liquidités pour couverture de contrats futures	2'564'306	-	2'564'306
Liquidités	15'738'099	14'460'418	1'277'681
Placements collectifs	26'868'506	21'694'665	5'173'841
Instruments financiers dérivés	35'643	50'994	-15'351
Prêts	800'000	800'000	-
Autres placements	27'704'149	22'545'659	5'158'490
<b>Total</b>	<b>159'426'943</b>	<b>149'616'084</b>	<b>9'810'859</b>

Liquidités pour couverture de contrats futures : le montant ouvert au 31.12.2019 concerne deux comptes de dépôt de marge couvrant une vente à découvert de 9 contrats S&P 500 mini (échéance 20 mars 2020) et une vente à découvert de 11 contrats SMI (échéance 20 mars 2020). Ces derniers sont présentés avec les actions sous Instruments financiers dérivés - engagements.

Instruments financiers dérivés en CHF	Devises	Valeur de marché au 31.12.2019		Total
		Actifs	Passifs	
Opérations à terme - couverture	EUR	2'011	-	2'011
Opérations à terme - couverture	USD	33'632	-	33'632
<b>Total</b>		<b>35'643</b>	<b>-</b>	<b>35'643</b>

Instruments financiers dérivés en CHF	Devises	Valeur de marché au 31.12.2018		Total
		Actifs	Passifs	
Opérations à terme - couverture	EUR	5'928	-	5'928
Opérations à terme - couverture	USD	45'066	-	45'066
<b>Total</b>		<b>50'994</b>	<b>-</b>	<b>50'994</b>

## 6 Comptes de régularisation actif en CHF

	31.12.2019	31.12.2018	Variation
Intérêts courus	471'283	583'240	-111'957
Compensation des risques à recevoir	26'406'680	6'798'955	19'607'725
Primes à facturer	1'339'673	724'845	614'828
Commissions payées d'avance	335'647	107'283	228'364
Autres actifs transitoires	861'434	480'481	380'953
<b>Total</b>	<b>29'414'718</b>	<b>8'694'804</b>	<b>20'719'914</b>

## 7 Créances en CHF

	31.12.2019	31.12.2018	Variation
Créances envers les preneurs d'assurance	85'058'216	86'663'977	-1'605'761
- Rééval. des créances envers les preneurs d'assurance	-13'442'000	-12'588'000	-854'000
Subsides à recevoir	5'323'800	4'888'155	435'645
Impôts anticipés	157'199	285'218	-128'020
Autres créances	1'123'746	1'091'829	31'917
<b>Total</b>	<b>78'220'961</b>	<b>80'341'179</b>	<b>-2'120'218</b>

## 8 Provisions techniques pour propre compte et autres provisions techniques en CHF

Provisions techniques pour propre compte	31.12.2019	Attribution/ dissolution 2019	31.12.2018
Provisions pour sinistre non liquidés AOS	142'338'599	15'061'401	157'400'000
Provisions pour sinistre non liquidés indemnités journ. LAMal	535'245	-305'245	230'000
Provision pour remboursement de primes	10'968'000	-10'968'000	-
<b>Total</b>	<b>153'841'844</b>	<b>3'788'156</b>	<b>157'630'000</b>

Autres provisions techniques	31.12.2019	Attribution/ dissolution 2019	31.12.2018
Provisions de vieillissement indemnités journalières LAMal	353'000	73'000	426'000
<b>Total</b>	<b>353'000</b>	<b>73'000</b>	<b>426'000</b>

**Variation des provisions techniques** **3'861'156**

9 Provisions pour risques liés aux placements de capitaux			
en CHF	31.12.2019	31.12.2018	Variation
Taux de provisionnement déterminé	7.65%	7.26%	
Placements de capitaux	159'426'943	149'616'084	9'810'859
Provision nécessaire	12'197'000	10'861'000	1'336'000
Provision au bilan	12'197'000	10'861'000	1'336'000
10 Comptes de régularisation passif			
en CHF	31.12.2019	31.12.2018	Variation
Commissions à payer	58'057	27'972	30'085
Autres passifs transitoires	4'022'718	3'990'508	32'210
<b>Total</b>	<b>4'080'775</b>	<b>4'018'480</b>	<b>62'295</b>
11 Dettes			
en CHF	31.12.2019	31.12.2018	Variation
Engagements sur prestations auprès des preneurs d'ass.	305'080	350'526	-45'446
Primes encaissées d'avance	32'115'519	25'043'436	7'072'083
Comptes de passage <sup>(1)</sup>	18'093'385	28'734'017	-10'640'632
Participations aux excédents	124'945	178'088	-53'143
Dettes envers partenaires ou parties liées <sup>(2)</sup>	8'448'294	7'388'288	1'060'006
Subsides	1'149'427	1'101'487	47'940
<b>Total</b>	<b>60'236'650</b>	<b>62'795'842</b>	<b>-2'559'193</b>

<sup>(1)</sup> Primes ou prestations échues qui ne peuvent ou ne sont pas déjà saisies dans le système de gestion informatique.

<sup>(2)</sup> Les créances ou dettes envers partenaires ou parties liées comprennent des montants en compte courant avec Groupe Mutuel Vie GMV SA, Mutuel Assurances SA, Groupe Mutuel Assurances GMA SA et le Groupe Mutuel Services SA.

## Autres indications

### Evénements survenus après la date du bilan

Le net recul des marchés financiers lié à la pandémie mondiale du COVID-19 ne remet pas en cause la solvabilité ni la situation financière de la société. Cet événement n'impacte pas la valeur des actifs et des passifs au 31.12.2019.

Excepté le point mentionné ci-dessus, aucun événement extraordinaire susceptible d'avoir une influence déterminante sur l'état du patrimoine, la situation financière et les résultats de l'année écoulée n'est intervenu après la date du bilan jusqu'au 27 avril 2020.

### Engagements conditionnels

Easy Sana Assurance Maladie SA fait partie du groupe d'imposition TVA du Groupe Mutuel et est de ce fait solidairement responsable des dettes relatives à la taxe sur la valeur ajoutée.

### Informations sur les transactions avec les partenaires ou parties liées

Les transactions avec les partenaires ou parties liées correspondent aux mouvements relatifs aux conventions de gestion administratives qu'Easy Sana Assurance Maladie SA a conclu avec les partenaires suivants :

Groupe Mutuel Services SA :	Convention de gestion administrative relative aux frais de gestion et d'administration
Groupe Mutuel Assurances GMA SA :	Convention de gestion administrative relative aux assurances complémentaires LCA
Mutuel Assurances SA :	Convention de gestion administrative relative aux assurances complémentaires LCA
Groupe Mutuel Vie GMV SA :	Convention de gestion administrative relative aux assurances vie

## Proposition d'utilisation du résultat

par le Conseil d'administration à l'Assemblée générale

en CHF	2019	2018
Résultat de l'exercice	49'441'157	48'781'591
<b>Résultat disponible</b>	<b>49'441'157</b>	<b>48'781'591</b>
./. Attribution à la réserve de l'assurance obligatoire des soins (AOS)	-49'415'576	-49'325'372
./. Attribution à la réserve de l'assurance indemnités journalières LAMal	-25'581	543'781
<b>Solde du bénéfice à reporter</b>	<b>-</b>	<b>-</b>



A l'Assemblée générale de  
**Easy Sana Assurance Maladie SA, Martigny**

Lausanne, le 27 avril 2020

## Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels d'Easy Sana Assurance Maladie SA, comprenant le compte de résultat, le bilan, le tableau des flux de trésorerie, le tableau de variation des fonds propres et l'annexe (pages 13 à 24) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.



### Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.



### Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.



### Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



### **Rapport sur d'autres dispositions légales**

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Blaise Wägli  
(Qualified  
Signature)

Expert-réviseur agréé  
(Réviseur responsable)



Cyril Motte  
(Qualified  
Signature)

Expert-réviseur agréé

Groupe Mutuel

---

Santé<sup>®</sup> Vie<sup>®</sup> Patrimoine<sup>®</sup> Entreprise<sup>®</sup>

**Easy Sana Assurance Maladie SA**

Rue des Cèdres 5 – Case postale – CH-1919 Martigny

Avenir Assurance Maladie SA – Easy Sana Assurance Maladie SA – Mutuel Assurance Maladie SA – Philos Assurance Maladie SA – SUPRA-1846 SA – AMB Assurances SA  
Groupe Mutuel Assurances GMA SA – Mutuel Assurances SA – Groupe Mutuel Vie GMV SA  
Fondations administrées par le Groupe Mutuel: Groupe Mutuel Prévoyance-GMP – Mutuelle Neuchâteloise Assurance Maladie

